

**FICHE DE POSTE N°15b**  
**CHARGE(E) DE MISSION REFERENT ELEVES A HAUT POTENTIEL**

<b>Établissement</b>	Rectorat de Paris
<b>Nature du poste</b>	Référent
<b>Intitulé du poste</b>	Chargé(e) de Mission EHP du Conseiller technique ASH
<b>Qualification demandée</b>	Titulaire du CAPPEI ou du CAPSAIS apprécié – Psychologue EDA
<b>Organisation du temps de travail</b>	Temps plein.
<b>Lieux d'exercice</b>	L'ensemble de l'académie
<b>Autorité hiérarchique</b>	Inspecteur de l'Éducation nationale, conseiller technique du recteur pour l'Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés (ASH)

**DESCRIPTION DES MISSIONS :**

A la rentrée 2022, le Conseiller Technique ASH responsable du Service de l'École Inclusive de l'Académie de Paris prendra sous son pilotage la cellule académique EHP et le suivi de la scolarisation des élèves à Haut Potentiel. L'enjeu de cette mission est de permettre un suivi des parcours au plus près des besoins des élèves et de construire une offre cohérente de réponses.

A la rentrée 2020, l'académie de Paris scolarise près de 8500 élèves HP répartis entre le premier et le second degré.

L'ambition de l'académie est de poursuivre le suivi des parcours de ces élèves HP, de mieux accompagner les enseignants dans la scolarisation de ces élèves, de suivre au plus près les dispositifs dédiés et de poursuivre le développement des actions de formation proposées aux équipes pédagogiques.

**Principales missions :**

**1) En direction des élèves**

- Suivi des accompagnements d'élèves HP,
- Suivi des situations complexes d'élèves HP scolarisés en établissement ordinaire,
- Suivi des parcours de scolarisation des élèves avec HP au sein des dispositifs (DIEHP),
- Régulation avec les coordonnateurs DIEHP,

**2) En direction des personnels**

- Participation à la formation initiale des personnels de direction, des assistantes sociales, des infirmières et à la formation statutaire des directeurs d'école,
- Animation du groupe de travail académique EHP,
- Organisation de la commission académique EHP,
- Aide et conseil auprès du Conseiller Technique ASH,
- Formation et sensibilisation des équipes enseignantes du 1<sup>er</sup> comme du 2<sup>nd</sup> degré.

**3) En direction des partenaires**

- Lien avec les associations de parents d'élèves et d'enfants HP.
- Lien avec le réseau de professionnels ressources

**4) Autres**

- Appui aux circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré

## **PROFIL DE COMPETENCES :**

### **Le/La candidat(e) devra posséder :**

- une connaissance des enjeux et concepts de la loi de février 2005 et de ses incidences sur la scolarisation des élèves en situation de handicap,
- des connaissances sur les circulaires et instructions interministérielles qui régissent la scolarisation des élèves à haut potentiel,
- des connaissances concernant le profil des élèves HP et des élèves avec TSLA.
- une connaissance de l'organisation du 1<sup>er</sup> degré (écoles, IEN...) et du 2<sup>nd</sup> degré (EPLE),
- une connaissance du Service de l'Ecole Inclusive (ASH1, ASH2 et ASH3).

### **Le/La candidat (e) devra faire preuve de :**

- capacités à travailler en équipe (Service de l'Ecole Inclusive, IEN, chefs d'établissement, pilotes de PIAL, DAFOR...),
- compétences pour travailler avec des partenaires hors Education nationale (MDPH, ARS, établissements médico-sociaux, associations...),
- capacités de gestion et d'animation de groupes,
- qualités relationnelles,
- distanciation et de saisie des enjeux dans un contexte partenarial,
- qualités de déontologie, de discrétion professionnelle, de loyauté et de disponibilité,
- capacités à rendre compte du travail en cours ou effectué.

## **CANDIDATURE :**

Les professeurs intéressés voudront bien adresser un dossier de candidature composé :

- d'une lettre de motivation dans laquelle seront précisés les éléments du parcours professionnel et les dynamiques dans lesquelles les professeurs s'engageront sur ce poste ;
- d'un curriculum-vitae ;
- d'une fiche de candidature remplie.

## **CONTACTS :**

Les candidatures seront adressées à :

- A la division des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré public : [mvt1degre@ac-paris.fr](mailto:mvt1degre@ac-paris.fr)
- En copie à Patrick FONTAINE, Conseiller technique ASH, à l'adresse suivante : [conseiller.technique.ash@ac-paris.fr](mailto:conseiller.technique.ash@ac-paris.fr)